

# Un bouclier de La Tène : de la découverte à l'utilisation

Autor(en): **Reich, Guillaume**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **151 (2014)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-835709>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Un bouclier de La Tène : de la découverte à l'utilisation

Guillaume REICH

Mythique à plus d'un égard, le site de La Tène doit notamment sa renommée à l'état de conservation exceptionnel d'une part importante de ses vestiges archéologiques. Grâce aux bienfaits d'un milieu humide anaérobie, des artefacts organiques vieux d'un peu plus de vingt-deux siècles sont parvenus jusqu'à nous - ou presque. Fabriqués en bois pour l'essentiel, il s'agit aussi bien de vaisselle que d'éléments architecturaux ou de reliquats d'armes. Si des hampes d'armes d'hast et de jet ont été retrouvées à La Tène, c'est surtout l'un des rares boucliers (MAR-LT-18649, ancien inventaire n°1231 ; Vouga 1923, pl. XVII) quasiment complets d'époque laténienne y ayant été identifié qui intéressera notre propos.

### La découverte

Découvert lors de la campagne de 1913 par Paul Vouga, sous et légèrement en aval du Pont Vouga (Gassmann 2009, p. 51 ; Reginelli 1998, p. 69, pl. XI), «sur la berge sud de l'ancien lit de la Thielle, la face interne en haut» (Vouga 1923, p. 60), ce bouclier revêt une importance singulière à plus d'un titre. Une valeur intrinsèque au site de La Tène, évidemment, puisqu'il est l'un des rares artefacts à avoir fait l'objet d'analyses dendrochronologiques (Hollstein 1980 ; Gassmann 2007) ; toutes les autres datations des bois provenant de La Tène ayant été effectuées sur des planches, des poutres et des pieux. Doté d'un umbo de fer à ailettes rectangulaires hautes (type 1-C de Gournay-sur-Aronde, Rapin 1988, p. 79 ; type 1 de La Tène, Lejars 2013, p. 167), ce bouclier a permis, grâce à une datation absolue, d'affiner les classements typo-chronologiques de ces éléments métalliques (Rapin 1988, p. 18), conçus d'ordinaire à partir des seules relations stratigraphiques. La date d'abattage de l'arbre ayant servi à la conception de la planche du bouclier, estimée à l'hiver 229/228 av. J.-C. par E. Hollstein (Hollstein 1980, p. 78), serait à majorer de quelques années selon P. Gassmann (Gassmann 2007, p. 82 ; Gassmann 2009, p. 51), et devrait être fixée vers 225 av. J.-C., au maximum

vers 220 av. J.-C. (soit à la transition La Tène C1a / La Tène C1b). Ce bouclier (fig. 1) est essentiel pour la compréhension de la morphologie générale de ce type d'arme laténienne, de sa forme ellipsoïdale à ses dimensions (Rapin 1988, pp. 17-18). Si l'aspect global des boucliers celtiques était connu par le biais des représentations iconographiques, indigènes comme allochtones, sur des supports variés (statuaire, reliefs, monnaies, etc.), la découverte directe d'un tel objet venait confirmer leurs caractéristiques de base : forme ovale, planche plate et surface de couverture importante. Fort heureusement, P. Vouga avait pressenti l'intérêt majeur de cette trouvaille et en avait rapidement commandé un moulage en plâtre, qui prend désormais presque valeur d'original (Reginelli Servais 2007 ; Reginelli Servais et Cevey 2011), et vient combler les irrémédiables pertes liées au pourrissement du bois (fig. 2).

Fabriqués à partir d'une bille de chêne sessile (*Quercus petraea*, originaire d'une zone située au pied du Jura) (Reginelli 1998, p. 69, d'après identification de D. Pillonel ; Gassmann 2007, p. 83) dont l'âge est estimé en moyenne entre 320 et 350 ans, la planche du bouclier montre une connaissance réelle dans la sélection du bois et une compétence certaine dans le travail du matériau. Les deux aises constituant, contigus, ont été effectivement extraits du fût avec précision, en respectant - pour le quartier sélectionné, débité puis refendu en deux parties - «le «droit-fil» des rayons médullaires dans l'axe radial (ou moelle / aubier) et vertical (ou cime / souche)» (Gassmann 2007, pp. 82-83). Le tronc ne vrillait pas et présentait donc une section parfaitement rectiligne ; une qualité qui se retrouve sur une minorité d'arbres et témoigne d'un choix scrupuleux. Posées chant contre chant (assemblage à joint plat ou à joint vif), les deux planches forment le plat du bouclier. Une particularité néanmoins : si les travaux de P. Vouga avaient conclu à une épaisseur allant en s'amenuisant du centre du bouclier aux bords (Vouga 1923, p. 61), un constat inverse a pu être effectué grâce à l'examen du fort écrasement latéral des pores de printemps

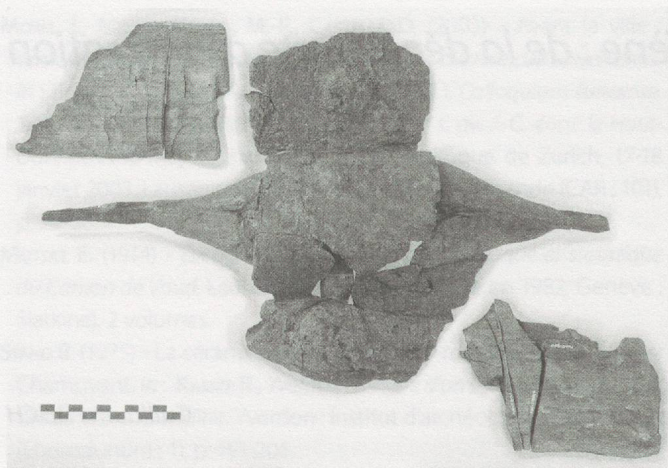


Fig. 1. État actuel du bouclier original de La Tène MAR-LT-17091 (photographie et infographie M. Juillard, copyright Laténium).

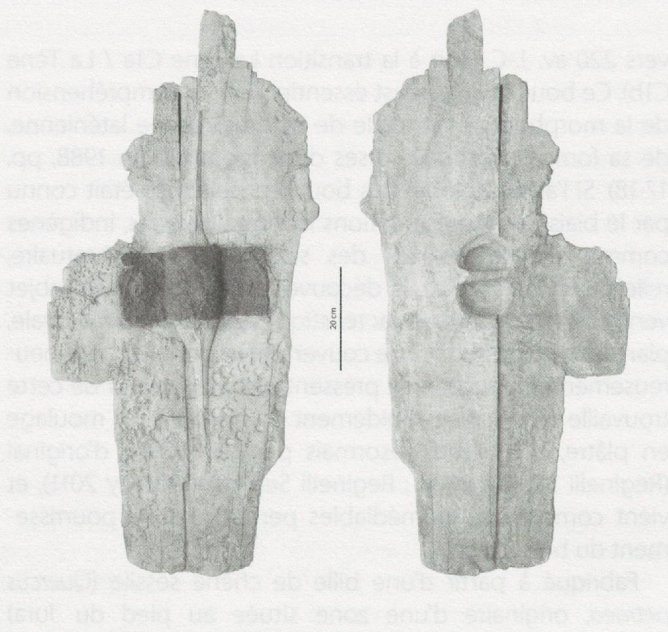


Fig. 2. Le moulage MAR-LT-17941, un objet essentiel (photographie et infographie M. Juillard, copyright Laténium).

sous le poids des sédiments. P. Gassmann propose la refente d'une demi-bille de chêne, avec une section radiale triangulaire ; il place « l'aubier » (plus épais) côté extérieur et la partie « moelle » (plus fine) au centre. De fait, les parois latérales du bouclier sont plus massives (estimation à 22,8 millimètres d'épaisseur) et les parois internes en duramen sont plus minces (Gassmann 2007, p. 83).

Leur fragilité pouvait effectivement être atténuée par la présence de la *spina* (Gassmann 2007, p. 83), même si ce n'est pas, d'après nous, l'épaisseur de la planche du bouclier qui légitime la présence de ce demi-fuseau, qui nous semble davantage jouer un rôle de « fusible » mécanique. Si le choix de la matière de la planche du bouclier conditionne les critères de réalisation (épaisseur, taille, morphologie...) comme les conditions d'utilisation (résistance aux différents types de chocs, combat statique ou dynamique...), le choix

de la matière de la *spina* est lui aussi primordial. Loin d'être un élément décoratif, il s'agit d'une pièce fonctionnelle. Les possibilités d'utilisation de cette partie sont tributaires de ses qualités intrinsèques : poids, flexibilité et forme. Les bois des *spinas* ne sont identifiés pour aucun des boucliers complets de La Tène. En l'absence de détermination de l'essence, il serait trop hasardeux de présupposer qu'elles sont systématiquement les mêmes que celles identifiées sur les planches des boucliers de La Tène ; en l'occurrence le chêne, l'aulne et le hêtre. En effet, si la résistance mécanique et la densité du chêne - pour l'arme qui nous préoccupe - sont des qualités évidentes pour les rôles occupés par la *spina*, leur manque de souplesse demeure un défaut fondamental. Ces bois peuvent être utilisés dans certaines conditions, notamment si la planche est relativement légère et souple. C'est certainement ce qui fait dire à certains auteurs (Gilles 2007, p. 7) qu'un bois dur comme le chêne est préférable pour les *spinas*. Il se retrouve par exemple dans la sépulture 1002 de la nécropole du Plessis-Gassot (Val d'Oise), datée de La Tène B2 (Ginoux 2009, p. 71). Pareillement, l'essence utilisée pour le manipule du bouclier MAR-LT-18649 est inconnue, même si la largeur des veines du bois argue plutôt en faveur d'un bois blanc (peuplier, bouleau, sapin... que leur fragilité tendrait à écarter). Signalons toutefois que sur le bouclier de Clonoura (Irlande), la poignée est en chêne : c'est une essence dure et résistante, autorisant une préhension ferme et stable, condition *sine qua non* d'une utilisation martiale efficace (les couvre-manipules en fer vont dans ce sens).

P. Vouga suggère la présence d'un tissu végétal sur la planche du bouclier, grâce à la découverte d'un fragment posé sur l'arme (Vouga 1923, pp. 61-62, pl. XXX, fig. 13). Il est évidemment possible de la recouvrir d'une toile de laine, d'un feutre, d'un cuir ou d'une peau, d'un tissu végétal (lin, jonc ou même vannerie fine), même si P. Vouga ne conserve que cette dernière hypothèse pour des raisons d'ordre taphonomique. Si cela alourdit l'arme, cela permet de la renforcer face aux chocs divers d'un combat, à la fois par l'augmentation de l'épaisseur totale du bouclier, par la multiplication des couches (bois, colle et revêtement) et par le maintien des différents ais (Lejars 2013, p. 163, évoque un cuir collé, même si P. Vouga réfute totalement cette possibilité - Vouga 1923, p. 62). Rappelons que ces revêtements en peau ou en cuir sont souvent retrouvés en contextes archéologiques (Deyber 2009, p. 290 ; Kontny 2008, p. 122) : en Suisse, voir par exemple la tombe 5 du Bramois, la sépulture 546 de Sous-le-Scex ou la tombe 5 du Petit-Chasseur (Pernet 2009, pp. 179-180), en Irlande à Clonoura (Rapin 1988, p. 19, p. 21), etc. Polybe (*Histoires*, VI, 23) signale que le *scutum* - ou *thureos* - romain d'époque républicaine voyait son âme de bois convexe encollée d'un tissu grossier et d'une peau de veau, collés tous deux à la colle de bœuf, créant ainsi un véritable feuilletage, autorisant paradoxalement à réduire l'épaisseur des planches en bois. Cela a également été confirmé par le *scutum* de Kasr el-Harit (Égypte), réalisé dans un lamellé-collé et garni de feutre (Kimmig 1940, p. 107-108).

## La reconstitution

Si l'anthroponyme gaulois «*Drutalus*», mot à mot le «Bouclier-de-Chêne», un nom qui aurait appartenu à un guerrier celte, attesté à Brive-la-Gaillarde (Corrèze) (Lacroix 2003, p. 69), permet d'imaginer le bouclier en chêne de La Tène comme une arme fonctionnelle, il paraissait étrange que cette espèce d'arbre soit utilisée sur un bouclier de fortes dimensions destiné à la guerre. Cette essence est considérée comme lourde pour de grands boucliers, ce qui explique qu'on la retrouve surtout sur des boucliers de dimensions plus réduites, comme les targes écossaises. Nous devons nous demander si une planche en chêne, très lourde et plutôt cassante, car dure, pouvait être utilisée pour un bouclier laténien destiné au combat (Mathieu 2007, p. 11). Deux interprétations de l'emploi d'un bois lourd et résistant (donc cassant dans certains cas) peuvent être faites : elle pourrait témoigner de l'absence d'utilisation martiale de l'arme - il s'agirait alors d'un bouclier d'apparat ou destiné à être exposé - ou d'un emploi statique avec percussions violentes.

Partant de ce constat, l'expérimentation d'une telle arme est apparue pertinente. Une bille de chêne rescapée, fendue lors de la construction du chaland gallo-romain Altaripa longtemps exposé au Laténium, séchée depuis 1996 (l'humidité résiduelle a donc été évacuée entièrement, le bois devient plus résistant aux chocs et plus léger (Lejars 2013, p. 164) puis refendue à l'aide de coins de manière à obtenir deux planches contiguës observant le droit-fil des rayons médullaires, a permis de fabriquer un bouclier aux caractéristiques semblables à celui de La Tène, dans son supposé état neuf. Le respect de la disposition des planches - aubier sur les côtés, moelle au centre - apparaissait primordial, en ce qu'il diffère des reconstitutions habituellement proposées, soit uniformes sur toute la largeur de la planche, soit plus fines aux extrémités (souvent renforcées d'orles métalliques). Dans de telles conditions, la fixation chant contre chant des deux planches, faute d'un manipule traversant le plat d'un côté à l'autre de manière à rigidifier l'arme (comme c'est le cas sur certains boucliers circulaires altimédiévaux), pouvait paraître fragile, voire «impensable» (Lejars 2013, p. 163). L'absence d'une étude des fragments originaux de La Tène a contraint à imaginer une solution plausible, efficace et non visible : un système de chevilles ou tenons, venant se loger dans des mortaises creusées dans le chant intérieur de chacune des deux planches, faisant l'affaire. L'emploi d'un mélange de colle de peau et de colle d'os, posé à chaud, a autorisé un assujettissement plus complet. Sans certitude quant à la présence d'un revêtement sur la face extérieure du bouclier, nous avons décidé ici de laisser le chêne apparent, mais sommes convaincus - par l'expérience - de la pertinence d'un recouvrement en cuir cru.

Le manipule, simple cheville de bois de section quadrangulaire à pans légèrement arrondis, a été placé horizontalement au centre de gravité du bouclier, par un mi-bois. Après la pose provisoire de la *spina*, creusée dans une longue bûche en pin en respectant le sens des fibres (faute d'une identification pour le bouclier de La Tène) et maintenue à la

planche par des cordelettes en lin tressées, ces quatre éléments (*umbo*, *spina*, planche, manipule) ont été maintenus ensemble par la fixation des ailettes de l'*umbo* métallique à l'aide de rivets passant dans la planche. Ce système, bien mis en évidence par un schéma célèbre d'A. Rapin (Rapin 1988, p. 12, fig. 1), a l'avantage de maintenir ensemble plusieurs parties indépendantes du bouclier avec seulement deux clous.

Le travail de menuiserie a été réalisé avec le concours de P.-Y. Muriset, tandis que le travail de forge (*umbo* et rivets) a été effectué par F. Mathieu.

Au final, cela a permis d'obtenir une arme aux dimensions proches de l'original (fig. 3), tant en épaisseur (2.28 cm sur le pourtour et 1 cm au centre) qu'en longueur (110 centimètres) ou en largeur (52 centimètres pour la reconstitution, entre 52 et 54 centimètres à l'origine), pour un poids de 4.5 kilogrammes (ce qui correspond aux estimations de 4 kilogrammes dans Lejars 2013, p. 165). Une arme qu'il a été possible d'utiliser, toutes proportions éthiques, morales et légales conservées.

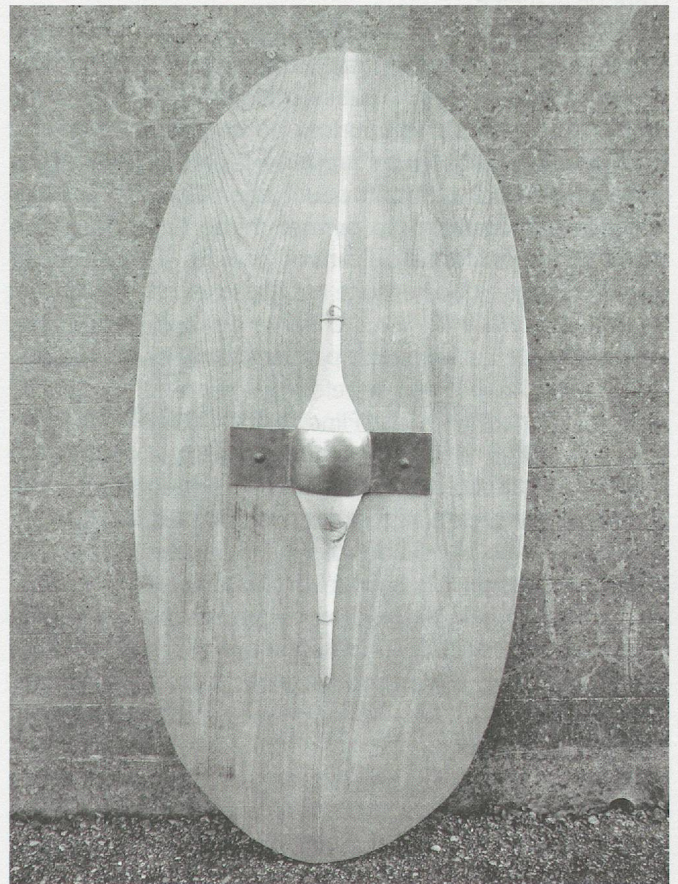


Fig. 3. Une proposition de reconstitution du bouclier de La Tène (photographie G. Reich).

## L'utilisation

Tenu de la main gauche - le bras droit étant monopolisé par l'arme offensive (arme d'hast ou de jet, arme de poing) - en pronation, le bras gauche tantôt raide tantôt fléchi, il a été possible de manipuler le bouclier. Son poids, un peu plus élevé que celui d'autres restitutions de boucliers laténiens, n'a pas été un frein - quoique l'entraînement hebdomadaire d'un actuel pratiquant d'arts martiaux historiques soit évidemment moindre par rapport à celui d'un véritable guerrier gaulois - aux utilisations les plus véloces, les plus aériennes et les plus dynamiques. Il s'est rapidement avéré qu'un bouclier de ce type, renforcé d'une couche de cuir, pouvait être employé pour des percussions directes extrêmement violentes, renforcées par le poids de l'arme et par l'élan donné au corps du porteur. Les chocs, relativement statiques mais non exclus de puissance, évoquent l'aspect plus monolithique d'une formation serrée, visant à pousser et contourner l'adversaire, comme cela a pu être le cas dans les phalanges gréco-macédoniennes ou tel que cela peut être vu dans une rencontre de rugby. Rappelons, d'ailleurs, que le poids de ce bouclier laténien reste bien modeste en comparaison de l'*hoplon* du combattant grec ou du *scutum* du légionnaire romain. Ce poids exclut raisonnablement, toutefois, son emploi dans la cavalerie ou la charrerie, ou même de l'infanterie légère : ce type d'arme est plus à mettre sur le compte d'un fantassin lourd combattant au cœur de la mêlée.

L'emploi du bouclier a occasionné certaines remarques, relativement techniques, mais à même d'améliorer notre connaissance des arts militaires celtiques. La présence de l'aubier plus mou sur le pourtour du bouclier en chêne et l'épaisseur des bordures par rapport à la partie centrale de la planche sont autant d'atouts pour l'usage de l'arme. En effet, la couche d'aubier tendre permet d'amortir le choc d'un tranchant en fer (pour caricaturer, comme si l'on frappait dans du liège), bloqué ensuite par l'épaisseur de la planche. Ce principe utilisant la force d'inertie de l'aubier du chêne du bouclier de La Tène n'est pas sans rappeler les caractéristiques des bois légers se refermant sur le fer au lieu de l'impact, mentionnées par Plinie l'Ancien (*Histoire naturelle*, Livre XVI, LXXVII, 2). D'une certaine manière, la dureté et la propension à la casse du chêne ont été contrebalancées par le maintien de cette partie plus tendre. De plus, la réduction de l'épaisseur du plat du bouclier sur la partie interne, si elle affaiblit légèrement la solidité de l'assemblage des deux ais, permet un gain de poids considérable et augmente la résistance des planches en présentant une surface uniforme face aux coups de taille comme d'estoc. Cet affaiblissement peut être compensé par une couche de cuir collée sur la face externe du bouclier.

D'un seul tenant, la *spina* remplit plusieurs rôles. La littérature archéologique en mentionne deux. Il y a d'une part le rôle de renforcement du joint entre les deux planches constituant le plat du bouclier (Gassmann 2007, p. 83), voire l'assemblage entre les différentes parties (Reginelli 1998, p. 66). Il y a d'autre part la création d'un logement protégeant la

main placée sur le manipule (Reginelli 1998, p. 66). Ces deux fonctions ne justifient pas la présence d'un élément massif et relativement lourd, prolongé de chaque côté de la coque par une nervure verticale. Elles pourraient aisément être remplies par une simple coque en bois - comme par exemple sur certains boucliers du Hjortspring (Rapin 1988, p. 18, fig. 7) - et un assemblage solide des deux planches. Les expérimentations menées au cours des dernières années avec des répliques de boucliers laténiens permettent d'identifier quatre autres rôles essentiels de la *spina* en bois. D'abord, elle permet d'amortir un impact de percussion de face. Rien qu'au niveau de la nervure, l'épaisseur de la planche est plus que doublée. Cela crée un bloc dur contre lequel vient se heurter l'adversaire. Ensuite, elle assure la résistance de la planche au pliage, dans le sens longitudinal, voire transversal. Elle a pour vocation de limiter l'élasticité du bouclier. La *spina* joue donc un rôle de fusible mécanique pour l'ensemble de l'arme. Brisée, elle perd toute résistance mécanique et devient alors un poids inutile. Elle ne se répare pas. La facilité de montage et de démontage des différentes pièces constitutives d'un bouclier - une affaire de quelques minutes pour un artisan expérimenté (Mathieu 2007, p. 12) - va dans ce sens : la *spina* cassée peut être aisément remplacée par une *spina* neuve. Il est donc nécessaire que la *spina* soit réalisée d'un seul tenant, ou tout du moins qu'une rupture ne soit pas déjà effective au niveau de l'umbo. Ainsi, une *spina* en deux parties, brisée au niveau de la poignée, comme cela a parfois été suggéré (Reginelli 1998, p. 66 ; Lejars 2013, p. 163 : l'observation directe de la *spina* originale permet d'exclure cette possibilité), ne peut être efficace. Une *spina* en trois parties, comme sur le *scutum* du Fayoum (Kimmig 1940, pp. 107-108), avec une coque jointe aux deux épines, serait déjà plus plausible. Puis, la *spina* permet de dévier des coups directs de lance. Enfin, elle autorise à tenir le bouclier dans son centre de gravité - grâce à elle, le manipule est placé au centre de la planche - ce qui permet d'équilibrer l'arme et de faciliter son port. Cette position facilite les mouvements rapides avec le bouclier, y compris les chocs de type «coup de poing» concentrés sur la *spina*.

Au final, ce bouclier semble tout à fait opérationnel. Cela n'exclut évidemment pas un rôle d'apparat ou une fonction «culturelle», mais ces seules hypothèses nous paraissent fragiles pour le cas de cette arme. Son poids plus conséquent que celui d'autres reconstitutions ne nous permet pas d'exclure son utilisation martiale. Notons aussi que, loin de la bataille réelle entre armées, il pourrait s'agir, par exemple, d'armes d'entraînement. Végèce (*Epitoma rei militaris*, 1, 11) signale l'utilisation de boucliers en vannerie pesant le double des boucliers habituels, donnés aux nouvelles recrues dans l'armée romaine, de manière à alourdir l'arme et à muscler les corps. Il pourrait aussi s'agir, par exemple, d'armes pour des affrontements sous forme de duels - comme les duels judiciaires de type «Holmgang», évoqués pour les épées à sphère ou à rognons (Von Nicolai 2012, pp. 38-39). Dans ces deux cas, au moins, l'emploi d'un bouclier relativement pesant n'est pas aussi problématique qu'en formation groupée, la durée du combat étant bien plus brève.

## Références bibliographiques

- DEYBER A. (2009) - *Les Gaulois en guerre : stratégies, tactiques et techniques. Essai d'histoire militaire (II<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.)*. Paris : Errance, 526 p.
- GASSMANN P. (2007) - Nouvelle approche concernant les datations dendrochronologiques du site éponyme de La Tène (Marin-Epagnier, Suisse). *Annuaire d'Archéologie Suisse*, 90, p. 75-88.
- GASSMANN P. (2009) - Inventaire exhaustif des datations des bois provenant du site de La Tène. In : HONEGGER M., RAMSEYER D., KAENEL G., ARNOLD B., KAESER M.-A. (dir.), *Le site de La Tène : bilan des connaissances - état de la question*, Actes de la Table ronde internationale de Neuchâtel, 1-3 novembre 2007, Neuchâtel : Archéologie neuchâteloise (Archéologie neuchâteloise ; 43), p. 49-56.
- GILLES J.-F. (2007) - Quelques hypothèses sur le maniement du bouclier celtique. *Instrumentum*, 25, p. 7-10.
- GINOUX N. (2009) - *Élites guerrières au nord de la Seine au début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. La nécropole celtique du Plessis-Gassot (Val d'Oise)*. Lille : Revue du Nord, Hors série (Collection Art et Archéologie ; 15), 168 p.
- HOLLSTEIN E. (1980) - *Mitteleuropäische Eichenchronologie. Trierer dendrochronologische Forschungen zur Archäologie und Kunstgeschichte*. Mainz am Rhein : Philip von Zabern, 273 p.
- KIMMIG W. (1940) - Ein Keltenschild aus Ägypten. *Germania*, 24, p. 106-111.
- KONTY B. (2008) - The war as seen by an archaeologist. Reconstruction of barbarian weapons and fighting techniques in the Roman Period based on the analysis of graves containing weapons. The case of the Przeworsk Culture. In : Kocsis L., *The enemies of Rome*, Proceedings of the 15<sup>th</sup> International Roman Military Equipment Conference. Budapest, 2005. *Journal of Roman military equipment studies*, 16, p. 107-145.
- LACROIX J. (2003) - *Les noms d'origine gauloise : la Gaule des combats*. Paris : Errance, 240 p.
- LEJARS T. (2013) - *La Tène : la collection Schwab (Bienne, Suisse), La Tène, un site, un mythe 3, Tome 1 : texte*. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande (CAR ; 141), 407 p.
- MATHIEU F. (2007) - L'apport des tests expérimentaux à l'étude de l'armement gaulois du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. *Instrumentum*, 25, p. 10-14.
- PERNET L. (2009) - Armement (fourreaux, épées, éléments de suspension, lances et boucliers). In : CURDY P., MARIETHOZ F., PERNET L., RASTEICHER A. (dir.), *Rituels funéraires chez les Sédunes, Les nécropoles du Second Âge du Fer en Valais central (IV<sup>e</sup> - I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.)*, Lausanne : Cahiers d'archéologie romande (CAR ; 112 / Archaeologia Vallesiana ; 3), 304 p.
- RAPIN A. (1988) - Boucliers et lances. In : BRUNAUX J.-L., RAPIN A., *Gournay II, Boucliers et lances, dépôts et trophées, Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de La Tène moyenne*, Paris : Errance.
- REGINELLI G. (1998) - *Le mobilier en bois du site de La Tène*, Mémoire de licence, Université de Neuchâtel, 163 p.
- REGINELLI SERVAIS G. (2007) - Originaux, moulages et copies : les objets en bois de La Tène. In : BETSCHART M. (dir.), *La Tène. Die Untersuchung - die Fragen - die Antworten / La recherche - les questions - les réponses*, Biel : Verlag Museum Schwab, p. 66-71.
- REGINELLI SERVAIS G., CEVEY C. (2011) - Des moulages à valeur d'originaux : l'exemple de La Tène. In : KAESER M.-A. (dir.), *L'âge du Faux : l'authenticité en archéologie*. Hauterive : Laténium, p. 197-200.
- VON NICOLAI C. (2012) - Historique des interprétations, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. In : TESTARD A. (dir.), *Les armes dans les eaux. Questions d'interprétation en archéologie*. Paris, Arles : Errance (Collection archéologie aujourd'hui), p. 17-51.
- VOUGA P. (1923) - *La Tène, Monographie de la station publiée au nom de la Commission des fouilles de La Tène*. Leipzig : Karl W. Hiersemann, 169 p.

Guillaume Reich

Rue de l'étoile 1

CH - 2300 La Chaux-de-Fonds

guillaume.reich@laposte.net

